

## PARTICIPATION CITOYENNE

Premier samedi de Printemps à Patay, une fois n'est pas coutume, se sont



tenus des **Ateliers de Participation Citoyenne** avec les habitants. Ancien bourg médiéval qui semble posé dans la plaine de la Petite Beauce, sa notoriété réside notamment dans ses anciennes foires et animations commerciales.

Bravant le temps, une quarantaine de personnes sont donc parties en balade urbaine pour porter un regard sur leur Centre-Bourg, accompagnées d'élus et du CEREMA (\*). Ils devaient se concentrer sur leur ressenti en termes d'accessibilité (à pied, pour mobilité réduite, à vélo et autres modes doux), de sécurité, de vitalité notamment commerciale, mais aussi de cadre de vie et de nature en ville. Cinq lieux emblématiques du Centre-Bourg ont ainsi été revisités : la rue Coquillotte avec son espace partagé et sa place Jean Calvin, le parvis de la salle des fêtes et la Place de la Poterne, la Place des Découvertes devant la médiathèque, la Place Jeanne d'Arc et son îlot de fraîcheur et la **Place de la Halle**. C'est en effet sur cette dernière que se concentrait l'intérêt de la matinée. Le but sera pour le CEREMA de proposer plusieurs scénarios de réaménagement de la Place de la Halle.

Cette étude est une des actions prioritaires du projet de revitalisation de Patay dans le cadre du programme Petites Villes de Demain. Commune rurale de 2.200 habitants, elle a ainsi bénéficié d'un financement spécifique de



l'ANCT (Etat) en ingénierie. Cette étude sera suivie d'une autre plus opérationnelle pour aboutir à un projet concret de réaménagement du Centre-Bourg, avec un focus particulier sur un lieu pour abriter les deux marchés hebdomadaires.

Le 9 mars 2023 a été signée entre la Ville de Patay, la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine, la Préfète du département du Loiret, le Conseil Départemental du Loiret, le Conseil Régional du Centre-Val de Loire et la directrice de la Banque des Territoires une convention cadre Petites Villes de Demain. Elle vaut Opération de Revitalisation du Territoire et engage les signataires pour cinq ans jusqu'en mars 2028. Cette opération ouvre droit, entre autres, à des déductions fiscales pour la rénovation de logements et permet d'encadrer les implantations de grandes surfaces. **La sauvegarde des petits commerces est bien sûr au cœur des préoccupations.**

Le projet de redynamisation de Patay consiste à redynamiser son Centre autour de sa future Halle, de ses commerces et de ses services pour tous en poursuivant sa croissance démographique et son développement économique et urbain, raisonné et durable. Pour se faire, 39 actions sont déclinées à plus ou moins longue échéance.

Parmi ces dernières, n'oublions pas la toute nouvelle **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Rénovation Urbaine (OPAH-Ru) concentrée sur le Centre-Bourg de Patay**, pour aider financièrement les ménages à réhabiliter leur(s) logement(s). Pour tout conseil sur l'habitat, un pôle dans le nouvel Hôtel communautaire à Sougy et un autre à la nouvelle France Service en mairie de Patay leur sont aussi dédiés, avec des interventions de l'ADIL et de SOLIHA.

[Caroline Deléglise, Cheffe de projet PVD-ORT Patay.](#)

(\*) : établissement public sous la tutelle du ministère de la Cohésion des territoires, accompagne l'État et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport.

